



Version 3 – du 28 mai 2020

Le service de MATERNITE du CENTRE HOSPITALIER Jacques PUEL

Avenue de l'hôpital
12027 RODEZ cedex 9

Secrétariat : 05 65 55 20 00

Vous accueille

PRESENTATION DU SERVICE

La **maternité** de Rodez est une maternité de type 2b, prenant en charge les accouchements à partir de 32 semaines d'aménorrhée, et les nouveau-nés en unité parents- bébés ou en unité de néonatalogie.

Notre maternité fait partie d'un réseau périnatal régional permettant l'élaboration d'outils, de protocoles améliorant votre prise en charge (staff de grossesses à risques, staff obstétricaux-pédiatriques, staff médicaux psycho-social).

Votre admission

- Les formalités d'admission sont accomplies en Maternité, un membre de la famille doit se rendre au bureau des entrées pendant les heures ouvrables.

Consultations

- Les consultations d'obstétriques mensuelles sont assurées par
 - Les différents médecins gynéco-obstétriciens du service :
 - Les sages-femmes de consultations
 - Les sages-femmes échographistes
- Les consultations se déroulent tous les jours, sauf le samedi, sur rendez-vous.
- Les sages-femmes consultent tous les jours (sauf le samedi), sur rendez-vous pour le suivi de grossesse, constitution de dossier et suivi de grossesse pathologique. Elles assurent les urgences 24h/24, sans rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat des consultations en gynéco-obstétrique :

Secrétariat gynéco-obstétrique : 05 65 55 20 00

VOTRE SUIVI avant l'accouchement

1- Suivi de grossesse :

<p>Suivi médical par une sage-femme ou un médecin</p> <ul style="list-style-type: none">- Consultations de suivi de grossesse tous les mois.- Consultations d'échographies à chaque trimestre.	<p>Consultation téléphonique si besoin</p> <ul style="list-style-type: none">- Psychologues
<p>Accompagnement dans vos droits</p> <ul style="list-style-type: none">- Grossesse et travail, congés maternité et paternité, déclaration et reconnaissance du bébé, aides possibles, modes de garde : Possibilité de rencontrer une assistante sociale au sein de l'établissement	

Info COVID et suivi grossesse : un accompagnant est désormais à nouveau autorisé lors des échographies T1-T2-T3, et/ou si grossesse pathologique, sous réserve de l'absence de symptômes COVID, du strict respect des gestes barrières, et du port du masque dès l'entrée dans l'établissement.

2- Préparation à la naissance et à la parentalité :

En raison de l'épidémie à coronavirus, les cours de préparation à la naissance en format collectif sont suspendus. A compter du 2 juin 2020, ils reprennent progressivement en préparation individuelle ou avec un nombre de maman restreint (3 maximum). Les accompagnants n'y sont pas autorisés, et la visite de la maternité reste temporairement suspendue.

Nous vous invitons à en discuter avec l'équipe pour voir ce qu'il est possible de vous proposer.

En parallèle, le CH de Rodez vous accompagne avec un guide d'information :

[Livret de préparation à la naissance et à la parentalité](#)

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique

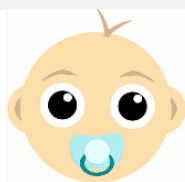


Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

PREPARER VOTRE SEJOUR à la maternité



Valise Bébé

Pour la naissance (du 0 à 1 mois)

- 1 bonnet
- 1 body
- 1 brassière en laine
- 1 pyjama
- 1 paire de chaussette
- 1 couverture chaude
- 1 gigoteuse
- 1 thermomètre électronique

Pour le séjour

- 1 bonnet
- 6 bodys ou brassières de coton
- 4 brassières de laine ou acrylique
- 4 paires de chaussons ou de chaussettes
- 4 à 6 pyjamas (baby gros) épais
- 2 gigoteuses taille naissance/ 1 mois (emmanchures adaptées)
- 4 serviettes de toilette
- 1 paquet de couches (2-5 kg)

A noter : Pour le change du bébé nous vous déconseillons les lingettes. Le nécessaire de toilette est fourni par la maternité pour la durée du séjour. Pensez à préparer le nécessaire pour le retour à la maison (de préférence avec des produits impactant le moins la santé de votre bébé et l'environnement).



Valise maman

Pour l'accouchement

- Brumisateur pour boire et vous rafraîchir.
- Quelques douceurs pour votre accompagnant
- Un vêtement confortable et pratique (pas de bas de pyjama)
- Un gant de toilette et une serviette.
- Un appareil photo et de la musique si vous le souhaitez

Pour le séjour

- 2 paires de chaussettes de contention, bambou, classe2 (prescrit par votre sage-femme ou votre praticien)
- Nécessaire de toilette, serviettes et gants de toilette inclus
- Vêtements de nuit confortables, robe de chambre et chaussons
- Soutien-gorge, slips jetables (maille filet)

Si vous souhaitez allaiter

- Vêtement ouvert devant, Soutien-gorge d'allaitement (bonnet et tour de poitrine 1 taille de plus que dernier mois de grossesse), Coussinets d'allaitement jetables, Coussin d'allaitement.
- Nous vous conseillons une crème à base de lanoline purifiée pour les mamelons.

Les Papiers à amener

- Carte d'assuré social, carte vitale.
- Carte de GROUPE SANGUIN (au nom d'épouse pour les femmes mariées), récente.
- Résultats d'examens et échographiques réalisés en dehors de la maternité
- LIVRET de FAMILLE pour les couples mariés, RECONNAISSANCE ANTICIPEE pour les autres (amener une pièce justificative de domicile de moins de 6 mois).
- FORMULAIRE DU CHOIX DU NOM DE FAMILLE pour tous les couples qui attendent leur premier enfant (à télécharger sur @ ou au bureau de l'état civil en mairie)

Votre ARRIVEE à la maternité

Quand devez-vous venir à la maternité ?

- Si vous avez des contractions régulières (à peu près toutes les 5' pour un premier enfant et toutes les 10' à partir du deuxième enfant, pendant 1H, en fonction de l'éloignement de votre domicile)
- Si vous perdez les eaux,
- Si vous perdez du sang,
- Si les mouvements du bébé diminuent malgré un repos de quelques heures et une prise de sucre rapide,
- Si chute et/ou traumatismes au niveau de votre ventre
- Si vous dépassez votre terme, merci d'appeler à 8h30 le matin du jour du terme pour venir en consultation spécifique avec les sages-femmes de la salle d'accouchement.

En cas de suspicion de COVID, merci de téléphoner en amont afin d'informer les urgences maternité.

Pour tout autre problème, vous pouvez téléphoner au 05 65 55 12 12 (standard de l'hôpital) et demander à parler à une sage-femme.

L'accès aux urgences Maternité

- Au rond-point de l'hôpital, prendre le SENS INTERDIT avec l'indication « SAUF URGENCES » sur la gauche puis suivre les PANNEAUX ROUGES avec l'indication « ACCES URGENCES GYNECO MATERNITE »
- Sur place, une sonnette est à votre disposition à droite de la porte d'entrée. Le personnel de garde viendra vous ouvrir.



- En salle de naissance, pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'épidémie de COVID19, une seule personne est autorisée à rester auprès de vous pour la naissance.

Votre SEJOUR à la maternité

Pendant l'hospitalisation

En lien avec la crise sanitaire liée au coronavirus, les mesures d'accueil à la maternité évoluent :

- Les visites sont interdites
- Présence d'un accompagnant : la présence d'un seul accompagnant est désormais ré-autorisée pour le séjour, sous réserve qu'il ne présente pas de symptômes du COVID, et du respect strict des consignes suivantes :
 - L'accompagnant s'engage à rester « confiné » pendant toute la durée de sa présence, afin d'éviter les allées et venues, et devra à ce titre prévoir tout le nécessaire pour son séjour à la maternité.
 - L'accompagnant est informé que ses repas doivent être commandés auprès de l'auxiliaire de puériculture, et qu'ils lui seront facturés
 - L'accompagnant devra porter un masque en permanence, et respecter strictement les gestes barrières
- L'accès à la nursery ne sera autorisé qu'à un seul des parents
- La sortie, en fin d'hospitalisation, se fera après la visite de la sage-femme, et l'accord du médecin pour vous et du pédiatre pour votre enfant.

Votre suivi à la sortie de la maternité

PRADO*

(*Programme d'accompagnement de retour à domicile)

- Il s'agit d'un dispositif initié et pris en charge par la CPAM, pour toutes les accouchées, par une sage-femme libérale.
- Une information adaptée et personnalisée sera faite lors de votre préparation à la naissance et votre séjour en maternité.

Consultations post-natales

- Suivi médicalisé 1 mois après votre accouchement par une sage-femme libérale ou un médecin gynécologue-obstétricien
- Consultation pré et post-natale pour l'allaitement maternel assurée par une sage-femme diplômée en lactation humaine : par téléphone

RETOUR À DOMICILE EN PÉRIODE DE COVID-19

En raison de la situation de pandémie, les maternités s'organisent avec les sages-femmes libérales afin que vous puissiez rentrer rapidement chez vous et respecter au mieux le confinement.

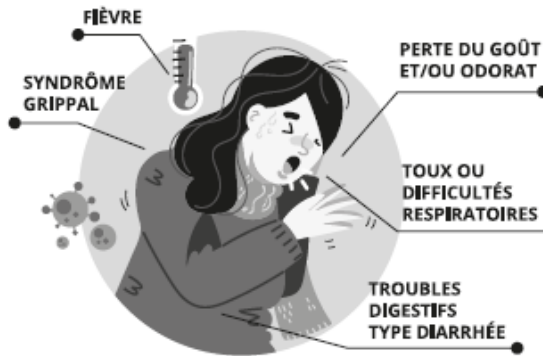


Une sage-femme passera à domicile dans les 24 à 48 heures suivant votre sortie et organisera la suite du suivi en fonction de chaque situation et de la sécurité sanitaire.

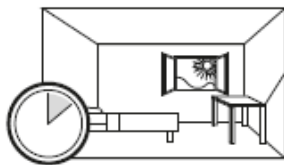


Si elle le juge préférable, la sage-femme vous demandera de vous déplacer au cabinet, dans le seul but de limiter les risques de propagation du virus COVID-19.

Avant toute visite ou consultation, afin de réduire au maximum les risques de contamination de la sage-femme, vous vous engagez à prévenir celle-ci en cas d'apparition d'un ou plusieurs signes suivants chez vous ou chez une personne vivant dans votre foyer :

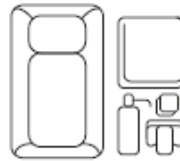


Lors de la visite de la sage-femme à votre domicile :
VEUILLEZ PRÉPARER À L'AVANCE :



2 où la table est propre et dégagée

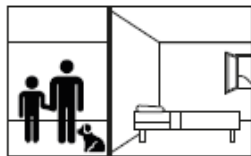
1 Une pièce que vous aurez aéré au moins 10 minutes, peu de temps avant l'heure du rendez-vous, et où il est possible de vous examiner si nécessaire. Pensez à vous laver les mains au savon pendant 30 sec.



3 Avec un matelas à langer, une serviette de toilette et le nécessaire pour le change de votre bébé.



4 Votre carte vitale, les ordonnances de la maternité, le compte rendu d'accouchement et le carnet de santé de votre enfant.



5 Il est nécessaire que les autres personnes vivant sous votre toit soient à distance, dans une autre pièce. S'il y a des animaux, ils sont dans une autre pièce.

Nous vous remercions de votre compréhension. Respecter ces consignes simples permettra à tous de travailler dans des conditions qui limiteront la propagation du virus et permettra de préserver la santé de chacun.

En cas de non respect de ces consignes, la visite de la sage femme sera annulée.

COVID 19 et grossesse

Fiche d'informations des patientes enceintes et de leur famille au sujet de l'épidémie à Coronavirus

L'équipe médicale de Paule de Viguière a rédigé le 19/03/2020 cette fiche d'informations afin de partager les données scientifiques les plus solides avec vous. Nous espérons que celle-ci pourra répondre à vos questions et vous aidera à traverser cette période difficile.



Comment me protéger ?

Si je suis enceinte, est-ce que je suis plus à risque d'attraper le Coronavirus ?

Sur la base des études que nous avons, les femmes enceintes ne paraissent pas plus à risque d'attraper le Coronavirus. Mais il faut rester attentif et respecter toutes les recommandations.

Comment est-ce que je peux me protéger du Coronavirus quand je suis enceinte ?

Les mesures habituelles sont recommandées. L'application de gel hydro-alcoolique en petite quantité est sans danger pour la grossesse, mais préférez à chaque fois que possible le lavage des mains au savon. Nous vous recommandons de respecter au maximum l'isolement, tout particulièrement au troisième trimestre de la grossesse.



Si je l'attrape ?

Si j'attrape le Coronavirus alors que je suis enceinte, est-ce que je vais faire une forme plus grave ?

Nous n'avons pas encore beaucoup d'informations. Actuellement, les femmes enceintes ne paraissent pas à risque de faire des formes graves. A ce jour, aucun décès de femme enceinte n'a été rapporté. Néanmoins, vous comme nous devons rester prudents et vigilants, surtout pour la fin de grossesse.

Si j'attrape le Coronavirus, est-ce que cela peut mettre en danger ma grossesse ?

Les études dont nous disposons ne montrent pas à priori de risque de fausse couche ou de complication de la grossesse. Certaines formes graves, exceptionnelles, ont pu conduire à une décision de césarienne ou d'accouchement prématuré. Moins d'une dizaine de cas sont rapportés au total dans le monde.

Si j'attrape le Coronavirus pendant ma grossesse, y a-t-il un danger pour mon enfant ?

On estime qu'il n'existe pas de passage du virus de la mère au fœtus, ni de malformation, ni de contamination de l'enfant in-utero. Le virus n'a pas été retrouvé dans le placenta ni le liquide amniotique. Mais l'équipe médicale sera extrêmement prudente et attentive à la santé de votre nouveau-né.

Si j'attrape le Coronavirus, serais-je forcément hospitalisée ?

Les femmes enceintes avec des signes respiratoires importants devront être hospitalisées pour surveillance, ce qui n'est pas fréquent. Dans les formes légères ou modérées, la grande majorité, une surveillance à la maison avec un contact régulier avec un professionnel de la maternité ou une sage-femme libérale sera mise en place.

Les rendez-vous de suivi habituel durant cette période, prévus à la maternité, seront décalés et replacés à plus de 14 jours de l'infection.



Et si j'accouche ?

Que va-t-il se passer si j'accouche au moment où j'ai une infection par le Coronavirus ?

L'équipe médicale s'occupera de vous de la même façon, seulement avec plus de précautions concernant les mesures barrières et dans un lieu spécialement préparé pour réduire le risque de dissémination de l'infection dans la maternité ou aux autres patientes. L'infection ne devrait pas avoir des conséquences négatives sur l'accouchement.

Si j'accouche au moment où je suis infectée par le Coronavirus, serais-je séparée de mon bébé ?

Il n'y a pas de raison d'être séparée de son bébé à cause du Coronavirus. Il faut garder le masque et se laver fréquemment les mains. L'allaitement sera encouragé. Des précisions seront fournies dans ce cas.



A la maternité pendant l'épidémie ?

Si je dois venir en consultation au moment de l'épidémie, que va-t-il se passer ?

Vous devrez venir seule. Certains rendez-vous seront proposés par téléphone ou en télé-médecine à chaque fois que possible. Certains rendez-vous non urgents seront décalés à plus tard. Il sera toujours possible de garder le contact avec la maternité.

Si je dois être hospitalisée au moment de l'épidémie, que va-t-il se passer ?

Vous ne pourrez pas recevoir de visite, y compris de votre conjoint. Toute l'équipe des soignants fera le maximum pour que votre séjour à l'hôpital se déroule au mieux et vous entoure.

Si j'accouche au moment de l'épidémie, que va-t-il se passer ?

Pour le moment, votre conjoint pourra vous accompagner en salle de naissance en l'absence de symptômes. Mais lorsque vous remonterez dans une chambre après l'accouchement, alors votre conjoint devra quitter la maternité. Toute l'équipe des soignants fera tout ce qui est possible pour que votre séjour après l'accouchement se déroule au mieux, et que vous puissiez sortir rapidement, en toute sécurité pour vous et votre enfant.

Nous espérons que ces informations vous permettront de traverser cette période difficile au mieux et nous restons à votre écoute.

Toute l'équipe de la maternité se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.